

MÉMOIRE

LA FORMATION UNIVERSITAIRE
DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

UNE RÉPONSE AUX DÉFIS DES SYSTÈMES DE SANTÉ

*Adopté par le conseil d'administration du
Secrétariat international des infirmières et infirmiers
de l'espace francophone le 26 mai 2011*

Document en texte intégral disponible
sur le site Web du SIDIEF (www.sidiief.org)
à la rubrique : Publications/Publications du SIDIEF



SIDIEF

SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DES INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS DE L'ESPACE FRANCOPHONE

LE SIDIEF EST DOTÉ DU
STATUT CONSULTATIF AUPRÈS DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE (OIF)



SIDIEF

SECRETARIAT INTERNATIONAL DES INFIRMIERES
ET INFIRMIERS DE L'ESPACE FRANCOPHONE

Le SIDIEF est une organisation internationale non gouvernementale dont la mission principale est de faciliter le partage des expériences et des savoirs infirmiers à travers le monde francophone, afin de contribuer au développement de la santé et à l'amélioration de la qualité des soins infirmiers offerts aux populations.

Le SIDIEF est doté du statut consultatif auprès des instances de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Il est un réseau mondial constitué de leaders en soins infirmiers ainsi que d'une centaine d'associations et d'établissements de soins ou d'enseignement dans 25 pays de la Francophonie.

La santé dans le monde

De grands défis liés à la santé des populations :

- Accès aux soins et coûts des systèmes de santé
- Amélioration de la santé maternelle et infantile
- Lutte contre le paludisme, le VIH, la tuberculose et d'autres maladies transmissibles
- Gestion des maladies chroniques
- Questions éthiques
- Vieillesse de la population

Et des stratégies pour y faire face :

- Nouveau découpage des responsabilités et des activités professionnelles
- Formation et autonomie professionnelle
- Transfert des connaissances et utilisation des technologies de l'information
- Partenariats Nord-Sud pour le développement

PRÉAMBULE

Réunis en assemblée générale le 9 juin 2009 à Marrakech (Maroc), les membres ont recommandé à l'unanimité que le SIDIEF adopte une position officielle sur les enjeux de la formation infirmière universitaire de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles dans les pays de la Francophonie.

Ainsi, plus de 1 400 infirmières et infirmiers provenant d'au moins 25 pays de la Francophonie ont participé au IV^e Congrès mondial du SIDIEF en 2009. Plusieurs ont fait état des disparités et iniquités dans l'accès au savoir infirmier, ce qui compromet leur capacité à contribuer à l'amélioration de la santé, de la sécurité du public, de la qualité des soins et au renouvellement des pratiques cliniques.

Le conseil d'administration du SIDIEF en a fait une priorité. Parallèlement, d'autres instances internationales mettent en valeur le savoir infirmier et recommandent de miser sur les compétences des professionnels pour répondre aux grands défis liés à la santé mondiale^{1 2 3 4}.

*Ce mémoire
a pour but d'expliquer pourquoi
les infirmières et infirmiers
doivent avoir accès à la formation universitaire
afin de déployer les compétences essentielles
à une véritable transformation
des systèmes de santé.*

1 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2008). *Les personnels de santé dans les pays de l'OCDE : comment répondre à la crise imminente*. Rapport conjoint OCDE-OMS. [www.sourceocde.org/questions_sociales/9789264050778]; 16.07.2010.

2 Conseil international des infirmières (CII). (2008). *La participation des infirmières à tous les stades de prise de décision et d'élaboration des politiques concernant les services de santé*. Genève: CII.

3 CII. (2010). *Global issues and trends in nursing education*. Genève: CII.

4 OCDE. (2004). *Le Projet de l'OCDE sur la santé – Vers des systèmes de santé plus performants – Résumé*.

RÉSUMÉ

Un système de santé qui investit dans l'expertise infirmière fait un choix éclairé, porteur d'une véritable transformation des soins qui marquera le XXI^e siècle.

Loin de n'être qu'une dépense, le salaire consacré à l'expertise infirmière s'avère économiquement favorable, tant pour le système de santé que pour l'ensemble de la société. Des chercheurs estiment que le salaire d'une infirmière détenant un grade universitaire est d'emblée compensé à hauteur de 75 % par une réduction des coûts médicaux et hospitaliers directs imputables aux erreurs, accidents, complications et mortalité⁵. À cela s'ajoutent les bénéfices indirects pour les patients et les proches tels que, notamment, une meilleure gestion de la douleur en général, l'adhésion aux traitements, une meilleure qualité de vie, l'accès à l'information et à l'autodétermination, ainsi que l'adoption de comportements de santé aux différents niveaux de prévention – primaire, secondaire et tertiaire. L'élévation du nombre d'années vécues en bonne santé influence favorablement la santé des sociétés, leur productivité et leur économie.

Peut-on encore douter de la valeur de l'expertise de l'infirmière et de l'infirmier alors qu'il est reconnu que des équipes de soins qui s'appuient sur un ratio d'au moins 60 % de diplômés universitaires font une différence⁶? En plus de sauver des vies, de prévenir des événements indésirables et de diminuer les souffrances, il est question de collaboration avec les autres professionnels, d'amélioration de la qualité des soins, de bonne gouvernance et de réduction des coûts pour le système de santé.

La sécurité des patients est le paramètre de choix pour réfuter la position selon laquelle un système de santé n'a pas les moyens de recruter et de soutenir des infirmières et infirmiers détenteurs d'un grade universitaire. Un ratio optimal d'infirmières formées à ces niveaux d'études contribue directement à réduire les coûts associés aux accidents et événements indésirables, estimés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à 10 % des dépenses de santé d'un pays. Une telle économie pourrait être réinvestie dans le soutien au personnel, l'amélioration de la qualité des soins et le développement de pratiques innovantes.

Cela s'avère d'autant plus intéressant que les systèmes de la plupart des pays sont confrontés à la limite des ressources financières et à une pénurie sans précédent de professionnels qualifiés. En même temps, la complexité des besoins de santé des populations, l'évolution rapide des connaissances et des technologies nécessitent une réorganisation de ces systèmes et un élargissement des rôles professionnels. Les soins et services de proximité, les approches novatrices tout comme les limites de l'hospitalo-centrisme commandent un nouveau partage des responsabilités entre les principaux acteurs, médecins, infirmières et infirmiers ; la pratique infirmière avancée constitue l'une des dimensions de cette redéfinition des rôles.

Parallèlement, un rehaussement au niveau universitaire de la formation des infirmières et infirmiers est observé partout dans le monde. Toutefois, force est de constater que plusieurs pays de la Francophonie résistent à ce mouvement. La formation initiale est hétérogène : les niveaux d'études, les conditions d'admission, le nombre d'heures de formation, l'appellation du diplôme diffèrent d'un pays à l'autre et

5 Dall, T.M., Chen, Y.J., Seifert, R.F., Maddox, P.J., Hogan, P.F. (2009). «The economic value of professional nursing», *Medical Care*, 47(1), 97-104.

6 Aiken, L.H., Clarke, S.P., Sloane, D.M., Lake, E.T., Cheney, T. (2008). «Effects of hospital care environment on patient mortality and nurse outcomes», *JONA*, 38(5), 223-229.

échappent pour la plupart des pays aux systèmes nationaux chargés de l'éducation⁷. De plus, la formation aux trois cycles d'études universitaires en sciences infirmières n'est pas accessible dans plusieurs pays⁸ ⁹. Le retard évident des pays de la Francophonie à appliquer les normes nationales des systèmes d'éducation à la formation professionnelle en soins infirmiers et à souscrire aux tendances internationales est particulièrement criant en Afrique. L'accès aux études universitaires en sciences infirmières y est inexistant alors que c'est particulièrement dans ces pays qu'une formation qualifiante s'impose de toute urgence.

Il est donc impératif que l'ensemble des pays de la Francophonie reconnaisse la contribution économique majeure des infirmières et infirmiers. Devenus une profession à part entière, les soins infirmiers relèvent de la filière universitaire complète assurant les 1^{er}, 2^e et 3^e cycles d'études. Des changements en profondeur pour assurer l'accès à la formation universitaire en sciences infirmières doivent être entrepris : l'avenir des soins de santé ne ressemble en rien à ceux du passé. Ils requièrent dès lors des approches fondées sur des bonnes pratiques et des évidences scientifiques formalisées par la recherche. Une véritable transformation de la formation des infirmières et infirmiers s'impose.

D'ailleurs, les grandes organisations internationales l'ont bien compris. C'est pourquoi, qu'il s'agisse du Conseil international des infirmières (CII)¹⁰ ou de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)¹¹, elles interpellent les pays afin qu'ils investissent dans le rehaussement de la formation infirmière et soutiennent l'introduction de rôles infirmiers à large spectre de responsabilités. Un corps infirmier compétent est essentiel tant pour faire face aux pénuries de professionnels que pour faciliter l'accès aux soins, améliorer l'efficacité des systèmes de santé et contribuer à la santé collective. Mettant en relief la nécessité d'investir davantage pour relever de tels défis, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)¹² ¹³ ¹⁴ interpelle les gouvernements de tous les pays et à fortiori ceux de la région africaine pour l'unité d'action fondée sur les connaissances. L'importance stratégique des connaissances scientifiques pour le développement à long terme commande qu'aucune région du monde ni groupe professionnel ne soient privés de l'appropriation des meilleures pratiques. C'est en ce sens que l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)¹⁵ interpelle prioritairement les dirigeants des pays d'Afrique afin qu'ils investissent dans l'enseignement supérieur et la recherche. Enfin, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)¹⁶ valorise les compétences professionnelles des enseignants ainsi que le rôle des femmes et des communautés pour un développement durable.

7 Centre d'innovation en formation infirmière (CIFI). (2010). *Analyse et mise en contexte des profils de formation infirmière dans différents pays francophones*: rapport rédigé pour le SIDIIEF. Pepin, J., Ha, L. Montréal : CIFI, Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal.

8 SIDIIEF et Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval. (2008). *Profil de formation en soins infirmiers dans différents pays francophones*. [www.sidiief.org].

9 CIFI. (2010). *Analyse et mise en contexte des profils de formation infirmière dans différents pays francophones*: rapport rédigé pour le SIDIIEF. Pepin, J., Ha, L. Montréal : CIFI, Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal.

10 CII. (2009). *Promouvoir la valeur et la rentabilité des soins infirmiers*. Genève : CII.

11 OCDE. (2008). *Les personnels de santé dans les pays de l'OCDE : comment répondre à la crise imminente*. Rapport conjoint OCDE-OMS. [www.sourceocde.org/questions_sociales/9789264050778]; 16.07.2010.

12 Organisation mondiale de la Santé (OMS). (2008). *Rapport sur la santé dans le monde. Les soins de santé primaires - Maintenant plus que jamais*. Genève : OMS. [www.who.int]; 30.09.2009.

13 OMS. (2009). *Global standards for the initial education of professional nurses and midwives*. Genève : OMS. [www.who.int/hrh/nursingmidwifery/hrhglobalstandardseducation.pdf]; 30.08.2010.

14 OMS. (2007). *Neuf solutions pour la sécurité des patients*. Genève : OMS.

15 Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). (2009). *Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur - L'UNESCO lance un appel à l'investissement et à la coopération*, Communiqué 14.07.2009.

16 Organisation internationale de la Francophonie (OIF). (2010). *Plan d'action 2008-2010*. [www.francophonie.org/-education-et-formation-html].

**EN LES PRESSANT D'AGIR PROMPTEMENT,
LE SIDIIEF RECOMMANDE
AUX GOUVERNEMENTS
DES PAYS DE LA FRANCOPHONIE :**

- d'instaurer un système d'enseignement universitaire couvrant les 1^{er}, 2^e et 3^e cycles d'études en sciences infirmières ;
- de statuer sur le niveau universitaire de bachelier/bachelor/licence en sciences infirmières comme condition d'entrée à la profession infirmière ;
- d'inviter l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à soutenir prioritairement les pays d'Afrique par des mécanismes de coopération institutionnelle, nationale, intra et inter régionale, visant à mettre en place la formation universitaire en sciences infirmières.